

### **35 - Direction des Sports - Coordination Jeunesse et Inter'Âges - Direction Vie des quartiers - Vital'Été - Un Été dans ma Ville - Anim'été jeunes - Activités estivales - Animation enfance, jeunesse, familles, seniors**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la programmation des activités qui sera ainsi sportive et culturelle, est invité à se prononcer sur le versement de participations aux associations partenaires et aux prestataires pour l'animation estivale (Vital'Été, Un été dans ma Ville, accueil de loisirs, sorties et séjours familles, etc.) et l'intervention dans les différents espaces, ateliers, séjours, accueils de loisirs ou temps d'activités proposés et à autoriser M. le Maire ou son Adjoint Délégué de conventionner avec ces derniers.

Afin d'élargir l'offre d'animation tout public au cours de l'été, la Ville de Besançon a mis en place depuis 2003 un espace de loisirs sportifs, culturels et artistiques entièrement gratuit sur le site de la Malcombe : Vital'Été.

Dans le même temps, les structures d'animation organisent et accueillent des animations enfance, famille et jeunesse dans les différents quartiers de la ville. Accueils de loisirs, sorties familles, soirées cinéma plein air, jeudis de l'été à Planoise, animations plein air, etc., les rendez-vous se multiplient chaque année en juillet et en août en très grande proximité des habitants, sous le nom d'«Un Été dans ma Ville».

Ce type d'animations estivales répond à une demande sociale croissante où la place du loisir pour tous, éducatif, familial et dans son quartier est à consolider et à maintenir, notamment à destination des publics ne partant pas en vacances.

Ces actions font appel également à une mutualisation accrue des moyens financiers, humains et logistiques des Directions Sports et Vie des Quartiers auxquelles viennent s'ajouter d'autres délégations : Culture et Patrimoine, Bibliothèques, Développement Durable, Santé, Espaces Verts, Action sociale - CCAS, Education, Communication, TIC.

L'ensemble de ces opérations reste gratuit, excepté les sorties et séjours.

Celles-ci sont mises en place par des éducateurs sportifs, animateurs enfance, jeunesse et famille des maisons de quartier, et des intervenants socioculturels et culturels. De nombreuses associations locales sont également mobilisées : associations sportives, culturelles et d'éducation populaire et de quartier.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la programmation des activités qui sera ainsi sportive et culturelle, est invité à se prononcer sur le versement de participations aux associations partenaires et aux prestataires pour l'animation et l'intervention dans les espaces, ateliers et séjours proposés et à autoriser M. le Maire ou son Adjoint Délégué de conventionner avec ces derniers.

#### **1) Vital'Été**

Depuis 2003, l'opération connaît un succès croissant et en 2010, près de 28 000 passages ont été enregistrés au cours des 7 semaines d'ouverture (une semaine de non-ouverture du fait de la présence de gens du voyage à la Malcombe la première semaine de juillet) avec des pics de fréquentation allant jusqu'à 1 000 personnes par jour.

Vital'Été est fréquenté massivement par le public de Planoise (35 %), mais accueille également des familles et des jeunes de différents quartiers de la Ville, de l'Agglomération et hors agglomération. Vital'Été renouvellera en 2011 :

**\* l'ouverture en continu, du 4 juillet au 3 septembre 2011** sans interruption soit 9 semaines, du lundi au samedi, de 14 h à 19 h,

- \* **la mise en place de 2 chapiteaux de cirque** dès le 1<sup>er</sup> août afin d'augmenter les surfaces couvertes et la qualité d'accueil, et offrir en permanence un espace d'activités cirque,
- \* **les espaces sportifs** : vertical, pleine nature, beach, fitness, set & match... organisés avec le mouvement sportif bisontin et les éducateurs sportifs,
- \* **l'espace «Pitchoun's» parents-enfants 0-6 ans** assuré par les pôles enfance des maisons de quartier avec des temps d'éveil culturel,
- \* **l'espace «Arts & Création»** (+ de 6 ans) coordonné et animé par les Francas du Doubs avec la participation d'intervenants socioculturels d'associations locales (cirque, danses, bricolage, poterie, arts plastiques, mime...),
- \* **l'espace convivial - détente** où notamment le CCAS (mobilisation de groupes des espaces solidaires) et des associations de quartier assureront la vente de goûters et de boissons en respect du Plan National Nutrition santé,
- \* **l'espace «Sciences & Environnement»**, coordonné par la Mission Développement Durable, avec la participation de direction municipales ou communautaires (Vie des quartiers - jeunesse, Déchets, Maîtrise de l'Energie), d'associations de promotion et de protection de l'environnement et d'éveil scientifique (Pavillon des Sciences, Petits Débrouillards...)
- \* **l'espace «santé»** avec la mobilisation de la Direction Hygiène-Santé, la CPAM, le REPOP, l'ASFODER pour l'animation de jeux, expositions, ateliers forum d'échanges autour de la sensibilisation à des thématiques santé,
- \* **une programmation les vendredis (17 h 30) et samedis (16 h) de temps forts** d'animations et de spectacles tout public et famille (musique, variétés, clownerie, marionnettes, mimes, conte musical,...) en lien avec la programmation «Un été dans ma Ville»,
- \* **une participation des aînés** partageant leurs talents artistiques avec les enfants une fois par semaine à l'espace Arts & Création, avec les logements-foyers et la Maison des Seniors,
- \* **un espace «Pratiques et Cultures Urbaines»**, coordonné par l'ASEP autour de toutes les activités sportives de glisse (roller, skate, snake, slake, échasses urbaines...) et artistiques urbaines (graph, hip hop....), dans le cadre des actions «Anim'été jeunes», qui sera également le cadre préparatoire des animations de la semaine Energie Jeunes et notamment de la soirée «Talents Cultures Urbaines et Sports Xpérience» qui se déroulera au Palais des Sports le vendredi 9 septembre 2011,
- \* **une facilitation de l'utilisation des transports en commun** pour venir sur le site.

Vital'Eté se clôturera par la **journée «Place aux clubs»** le 3 septembre, organisé par la délégation des Sports et l'Office Municipal des Sports.

Le budget prévisionnel (hors valorisation des moyens permanents -humains et techniques-mobilisés) du site s'élève à 185 000 € (105 000 € Sports - 70 000 € Vie des quartiers - 10 000 € Développement durable).

La Ville prend en charge les dépenses par mobilisation de ses moyens permanents et sur les crédits inscrits au BP 2011 des directions Sports et Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse et Inter'Agés, Mission Développement Durable, Hygiène-Santé et Communication.

La Caisse d'Allocations Familiales de Besançon participe au financement au titre du Contrat Enfance et Jeunesse. La Ville a également sollicité le soutien financier de partenaires dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale : l'Etat (l'ACSE et/ou la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports), le Département du Doubs et la CAGB.

Enfin, Vital'Été ouvrira cette année 9 semaines complètes. Pour permettre le prolongement d'activités sur certains espaces notamment «Arts & Création» et «Sciences et Environnement», des moyens financiers ont été déplacés de la période scolaire à la période d'été sur les budgets municipaux. Il est notamment proposé d'apporter un financement complémentaire de 6 250 € à ce titre aux Francas du Doubs, gestionnaire de l'espace «Arts et Création» et assurant la coordination et l'accueil sur site de l'espace «Sciences et Environnement».

## 2) Un Été dans ma Ville 2011

A partir d'expériences d'animations existantes (animations «pieds d'immeubles», un Été au Ciné, les Jeudis de Planoise, la Caravane de Vital'Été, etc.) et d'une première programmation en 2010, les rendez-vous d'animations d'été se sont multipliés dans les quartiers (en fréquence et en répartition géographique).

L'objectif reste d'«aller au plus près des habitants des quartiers» en mutualisant les organisations d'animations, de séances cinéma et de spectacles, etc.

A l'échelle de la ville, il a été mis en place une coordination, une mutualisation avec les autres actions et notamment Vital'Été dans les quartiers : chaque structure ou association de quartier organise ces temps d'animation, mobilise les acteurs locaux (associations, bailleurs...) et relaie les informations auprès des habitants.

Les quartiers concernés sont : Planoise, Grette - Butte, Amitié - Rosemont St-Ferjeux, Montrapon - Fontaine Ecu, Orchamps-Palente, Clairs-Soleils - Vareilles, Viotte - Cras - Chaprais, auxquels s'ajoutent en 2011 Velotte et Prés de Vaux - Bregille.

Ainsi «Un été dans ma Ville», nom donné au programme des animations, rassemble :

\* **12 séances de cinéma plein air (10 en 2010)** dans le cadre d'Un Été au Ciné - Passeurs d'Images assuré à Besançon par le Théâtre de l'Espace (trois séances court-métrages au FJT les Oiseaux et une programmation cinéma français au Kursaal complètent l'opération) et afin de compléter la programmation initiale déposée dans le cadre du CUCS (16 000 €), il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention complémentaire de 3 000 € au Théâtre de l'Espace

\* **20 représentations de spectacles de plein air** -dont 6 aux Jeudis de l'été de Planoise- (clownerie, match d'improvisation, capoeira, marionnettes, mimes, contes musicaux,...)

\* **9 jours d'«étapes» de la Caravane de Vital'Été** (avec la Direction des Sports) : création d'un village d'animation transformant pour une journée un lieu d'un quartier en véritable arène sportive et de loisirs entre 15 h et 19 h ; activités envisagées : tennis, haltérophilie, ludo escrime, sports de combat, sports collectifs (basket, hand, rugby, foot), VTT, arts du cirque, musique, danse...

\* **et des animations familiales de plein air et de proximité** dans les micro-quartiers de Planoise, Montrapon - Fontaine Ecu et Clairs-Soleils - Vareilles.

Le budget prévisionnel (hors valorisation) des différentes animations s'élève à 70 000 € (Culture CUCS 3 000 €) (5 000 € Sports) (62 000 € Vie des quartiers).

## 3) Animations enfance - jeunesse - famille

### 3.1 - Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs, les accueils de jeunes et les centres de vacances accueillent collectivement les enfants et les jeunes pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les formules proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants et des jeunes, les projets des organisateurs et les modes de fonctionnement.

Pour encadrer les accueils déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, les organisateurs recrutent une équipe pédagogique composée de directeurs et d'animateurs qualifiés, pour la plupart en particulier du BAFA et du BAFD.

L'équipe d'encadrement est tenue d'élaborer un projet pédagogique et d'informer les parents sur les intentions éducatives et sur l'organisation de l'accueil.

Les accueils de loisirs, l'été, ce sont :

\* **40 accueils de loisirs** maternels (13), élémentaires (20) et adolescents (7), organisés par des structures municipales ou associatives (17 organisateurs). En 2010 il a été recensé 2 440 inscrits différents contre 2 443 en 2009 (sur 1 850 prévisionnels) avec une fréquentation moyenne par jour de 1 270 enfants par jour contre 1 302 (en 2008 : 1 172, en 2007 : 853).

\* **Des fonctionnements différents selon les accueils** (journée, demi journée, repas, sans repas) et leurs activités (multi-activités, sportifs, culturels, mini séjours...) et pour répondre à une attente des parents et des enfants : autant les accueils à semaines d'activités thématiques (roller, multimédia, cirque, pêche...) que les centres de proximité plus classiques; autant l'accueil à la journée ou à la demi journée qu'à la semaine.

\* **Des soutiens financiers par la Ville et la CAF** notamment par le Contrat Enfance Jeunesse puis de l'Etat ou du Département du Doubs selon les structures.

\* **Des journées inter-accueils de loisirs** pour la cinquième année et cette année, elles seront particulières puisqu'elles se dérouleront du 25 au 30 juillet au Haras National sur le thème du village médiéval.

Les Francas du Doubs assureront la coordination et l'organisation générale et à ce titre il est proposé une subvention complémentaire de 2 000 €.

\* **9 semaines d'activités pour certains.** En effet, les vacances d'été en 2011 comporteront 9 semaines pleines de vacances scolaires contrairement aux années précédentes (8 semaines) et il est proposé d'accompagner financièrement les associations qui ouvriraient leurs structures une 9<sup>ème</sup> semaine.

Les structures concernées ayant répondu à la Ville sont l'ASEP Cras Chaprais (Accueils de loisirs maternel et élémentaire : 4 500 €), le Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux (Accueil de loisirs élémentaire : 1 900 €) et les Francas du Doubs (Accueils de loisirs maternel des Sapins et élémentaire de Rosa Park : 6 250 €).

L'Espace sportif de Planoise ouvrira également mais sollicitera la Ville (700 €) si besoin en septembre.

\* Enfin, afin de répondre au double besoin **d'un accueil de loisirs de proximité sur le quartier des Tilleroyes** et de sortir du quartier pour Planoise, l'Accueil de Loisirs de Champagne des Francas du Doubs sera déplacé en juillet à l'école Jean Boichard, ce qui entraînera un coût supplémentaire pour le déplacement (1 600 €) qu'il est proposé que la Ville prenne en charge.

### 3.2. «Anim'été jeunes»

Les structures municipales (Maisons de quartier Grette - Butte, Planoise, Montrapon - Fontaine Ecu) mutualisent les moyens de leurs accueils de jeunes - espaces jeunesse pour organiser des activités destinées aux adolescents (sorties, séjours, tournois...) sous le nom d'«Anim'Été Jeunes». En outre des partenariats ont été noués avec des structures associatives pour participer à ce dispositif.

La faible fréquentation des sorties ainsi que des animations collectives (tournois sportifs, piscine de Chalezeule...) avait conduit les structures municipales à proposer une programmation dès 2009 plus en phase avec les attentes des jeunes 12-17 ans.

Il est donc proposé de concentrer à nouveau les moyens humains et financiers de ces activités sportives et culturelles sur l'organisation de journées de sorties, de séjours organisés et autonomes (pour les jeunes adultes), d'activités à la carte et de temps d'échanges et d'information avec les jeunes dans chaque structure.

Il est précisé que cette opération est pilotée par la Coordination Jeunesse Inter'Agés de la Direction Vie des Quartiers. En conséquence les moyens humains et financiers correspondants sont placés sous la responsabilité de cette dernière pendant la période considérée. Pour les séjours notamment et certains projets d'activités, la Ville a lancé un appel à projets auprès des partenaires associatifs pour les co-organiser.

La programmation des animations et activités Anim'été jeunes, est composée de :

**\* Sorties 12 - 17 ans**

Une programmation de huit sorties (une par semaine : le mercredi) sera proposée pour des activités de loisirs : en projet : baptême de l'air, baignades lacs, ski nautique, canoë, équitation... 18 à 30 jeunes par journée sont prévus.

**\* Séjours 12- 17 ans**

Suite à un appel à projet et à partenariat, les associations : les Francas du Doubs et Profession Sport 25/90 ont répondu en proposant des formules de séjours différentes.

**Les Francas** accueilleront 2 x 16 jeunes à Malbuisson en demi-pension en hébergement en dur sur deux périodes du 4 au 8 juillet et du 11 au 15 juillet 2011 avec des activités nautiques, accrobranche, astronomie, etc. Ce séjour se fera avec un directeur des Francas et la présence de deux animateurs des maisons de quartier.

**Profession Sports 25/90** proposera 2 séjours. Le premier en Ardèche axé notamment sur des activités aquatiques et de pleine nature du 25 au 29 juillet 2011. L'encadrement sera assuré par un directeur/BEES de Profession Sport 25/90 et par deux animateurs des maisons de quartier. Le second dans le Haut Jura axé sur un ensemble d'activités sportives, aquatiques et de pleine nature (VTT, équitation, canoë, canyoning...). Il sera encadré par un Directeur et un Educateur sportif de Profession Sport 25/90 ainsi que par un animateur des maisons de quartier et un assistant logistique.

Les associations étant organisatrices des séjours, elles percevront directement les participations des jeunes, les prestations CAF et MSA correspondantes.

Et pour mener à bien les actions prévues ci-dessus, il est proposé de verser les subventions suivantes aux associations : Francas du Doubs : participation financière complémentaire de 7 000 € pour l'été (2 séjours), Profession sports 25/90 : participation financière de 7 000 € pour l'été (2 séjours).

**La Ville** assurera de son côté l'organisation directe d'un autre séjour en camp itinérant canoë dans la vallée de la Loue pour 14 jeunes du 8 au 12 août 2011.

Ce séjour sera dirigé par des animateurs des maisons de quartier assistés d'un encadrement Brevet d'Etat canoë-kayak.

Par ailleurs, après une première rencontre entre les organisateurs de centres de vacances et les structures d'animations de quartier, un accompagnement tout particulier des jeunes de 12 à 17 ans pour partir en séjours de vacances de leur choix, sera mis en place cette année dans les structures via les animateurs enfance, jeunesse et familles. Cet accompagnement aura pour objet, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes et leurs familles dans le choix de leurs vacances et le cas échéant dans la recherche de financements.

Pour rappel, tous les jeunes dont les familles ont de faibles revenus pourront bénéficier de bons vacances de la ville en complément de ceux attribués par la CAF de Besançon.

**\* Ateliers, autres activités**

Deux semaines «activités à la carte» seront proposées au sein des Maisons de quartier Grette/Butte, Planoise et Montrapon/Fontaine Ecu du 4 au 8 juillet et du 1<sup>er</sup> au 5 août 2011. Plusieurs stages à résidence seront proposés durant ces périodes (danses du monde, activités techniques et scientifiques, danse Hip-Hop, initiation à diverses disciplines sportives, échasses urbaines...).

Les Accueils de jeunes - Espaces jeunesse des structures tiendront 3 fois par semaine des temps de permanence de rencontres et d'échanges sur les activités et projets des jeunes (mardi 10 h/12 h et 17 h/20 h et jeudi 10 h/12 h).

Des semaines «Espace Pratiques et Cultures Urbaines» seront également organisées du 16 août au 2 septembre de 14 h à 19 h sur le site de Vital'Eté - La Malcombe.

Durant cette période divers ateliers seront proposés notamment en vue de préparer l'évènement de la rentrée «Energie Jeune» : BMX, escalade urbaine, parkour, skate, roller, slake, échasses urbaines, danse Hip Hop...

Pour la réussite de ce projet, une subvention de 8 500 € est proposée à l'ASEP.

Dans le cadre de ces activités, l'ASEP a également contribué à l'organisation de stages Graff, Parkour et BMX dans les quartiers de Clairs-Soleils, Planoise, Montrapon - Fontaine Ecu et Grette - Butte, lors de la dernière édition du Street Tour. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 2 100 € pour ces activités.

**\* Jeunes de 16 à 25 ans - séjours autonomes 18-25 ans :**

Les accueils de jeunes - espaces jeunesse seront les lieux également où les jeunes adultes de 18 à 25 ans pourront bénéficier de «kits» de départs en séjours autonomes (sacs à dos avec chèques vacances, tickets repas, carte téléphonique, guides...) en déposant et préparant un projet de séjour (50 kits seront commandés) auprès du CLAP Energie Jeune.

**- Dispositif A Tire d'AILE :**

A noter qu'un potentiel de 150 bénéficiaires est prévu pour l'été sur des actions A Tire d'AILE : des accompagnements en animation à Vital'Eté, mais aussi sur des actions dans les Logements-Foyers auprès des personnes âgées, etc.

**Les tarifs proposés sont :**

\* **les Accueils de jeunes - espaces jeunesse** resteront en accès libre mais il sera nécessaire de posséder la carte Accueil Jeunes valable de juillet 2011 à juin 2012 pour accéder aux activités d'été (5 € pour l'année - cf. délibération des tarifs municipaux).

\* **les stages de vacances à la carte** seront gratuits (avec carte Accueil de Jeune obligatoire).

\* **pour les journées - sorties** la tarification sera différenciée en fonction de son contenu (2 €, 4 € ou 5 € et dégressif de 50 % au troisième enfant par sortie pour les jeunes Bisontins et CAGB) (et 4 €, 6 €, 7,50 € pour les jeunes hors CAGB) : **6 juillet** Baptême de l'air à Besançon 13h/18h 5 € ; **13 juillet** Ski nautique & baignade au lac de Vouglans 7h/19h 4 € ; **20 juillet** Accrobranche à Salins-Les-Bains 13h/19h 4 € ; **27 juillet** Baignade - Piscine - Pique-nique à Malbuisson 10h/19h 2 € ; **3 Août** Descente en canoë Quingey/Renne sur Loue 13h/18h 4 € ; **10 août** Ski nautique & baignade au lac de Vouglans 7h/19h 4 € ; **17 août** Sortie Equitation (lieu à définir) 13h/19h 4 € ; et **24 août** Baignade - Piscine - Pique-nique à Chalais 10h/19h 2 €.

\* **les séjours proposés (5 jours - 4 nuits)** par la Ville et les partenaires associatifs seront fixés à 110 € pour tous les séjours en Franche-Comté et 120 € pour le séjour en Ardèche, pour les jeunes Bisontins et CAGB (et 165 € ou/et 180 € pour les jeunes hors CAGB) en sachant que les familles à Quotient Familial faible pourront bénéficier de bons d'Aides aux Temps Libre de la CAF (57,50 € maximum sur les 5 jours - soit pour le jeune 52,50 € minimum) et de bons Vacances de la Ville (32,50 € maximum sur les 5 jours - soit pour le jeune 20 € minimum).

Les bons Vacances de la Ville dont des jeunes pourraient être bénéficiaires pour les séjours organisés par la Ville elle-même seront directement déduits du tarif pratiqué.

Les budgets prévisionnels (hors valorisation des moyens permanents mobilisés) sont : Sorties : 8 500 € ; Séjours : 19 500 € ; Séjours autonomes : 3 500 € ; Vacances à la carte : 5 000 € ; Animation jeunesse : 2 000 € ; Vacataires : 5 000 €.

La Ville prendra en charge les dépenses par mobilisation de ses moyens permanents et sur les crédits inscrits au BP 2011 de la Direction Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'Agés et Maisons de Quartier.

La Caisse d'Allocations Familiales de Besançon participe au financement au titre du Contrat Enfance Jeunesse. La Ville a également sollicité le soutien financier de partenaires dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale : l'Etat et le Département du Doubs.

### **3.3 - Les actions familles : sorties et séjours**

Plusieurs actions sont prévues à destination des familles :

#### **\* les sorties «Vadrouilles et Promenades» :**

Les structures municipales (Planoise, Grette - Butte, Montrapon - Fontaine Ecu et Battant - Bains Douches) mettent en place une programmation de dix sorties familiales : «Vadrouilles et promenades» (Zoo de Mulhouse, Château du Haut Köenigsbourg, Pavillon des Sciences, Lac Kir, etc.).

Près de 130 familles en ont bénéficié en 2010 pour un budget de 3 500 € hors personnel (Vie des Quartiers).

#### **\* les séjours «Familles» :**

Les maisons de quartier accompagnent, tout comme les structures associatives, les espaces solidaires du CCAS ou les espaces médicosociaux du Conseil Général, les familles modestes à partir en vacances auprès d'organismes soutenus par la Ville : les Barbois, les PEP à Malbuisson, Profession Sports 25/90 à l'Espace des Forges et la MJC de Besançon au Loutelet. La Ville via le CUCS (Vie des Quartiers) y a participé à hauteur de 53 500 € en 2010.

#### **\* les séjours dans les familles «vacances» :**

Le service Vacances de l'AFB - Association des Familles de Besançon collabore avec 75 familles accueillantes franc-comtoises disponibles pour accueillir des enfants (petits et grands) confiés par leurs parents. Le temps d'un week-end ou d'un séjour d'une semaine, les familles leur proposent des loisirs, le partage d'un quotidien et l'expérience d'une rencontre dans un autre cadre familial. Cet accueil «permet aussi aux parents de trouver un relais, de prendre un temps pour souffler et prendre soin d'eux-mêmes».

En 2010, 270 enfants ont été accueillis sur l'année pour 436 séjours et 198 week-ends, soit un total de 5 623 journées/enfants. L'été 2010 représentait 279 séjours pour 3 936 journées.

L'association a un budget prévisionnel en 2011 estimé à 208 950 € (comprenant aussi un autre service éducatif et des actions d'autofinancement comme une braderie tous les trimestres - 34 000 € de recettes) et avait un compte de résultat en 2010 de 198 555 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir cette action par une subvention de 3 100 € (la subvention était jusqu'en 2010 attribuée par le CCAS).

**\* les bons vacances Ville :**

Enfin, une aide individuelle est proposée aux enfants et aux jeunes des familles à faibles revenus, les Bons Vacances Ville, pour partir en séjours en centres de vacances ou dans les séjours familles et dans les familles. 583 bons ont été distribués pendant l'été 2010 (sur les 673 de l'année) pour 542 enfants et un budget annuel de 42 000 € (Vie des Quartiers) (cf. délibération du 20 janvier 2011).

**Une communication «grand public»** d'une part sur les activités des accueils de loisirs, des séjours vacances et des sorties familles et d'autre part pour Vital'Eté et Un été dans ma Ville, activités Familles, etc. est réalisée (flyers, affiches...).

**4) Récapitulatif des subventions attribuées**

Associations	Objet	Proposé
ASEP Cras Chaprais	Accueils de loisirs maternel et élémentaire	4 500 €
	Anim'Eté Jeunes - Vital'Eté :	8 500 €
	Espace pratiques et cultures urbaines	2 100 €
	+ Street Tour	= 15 100 €
Comité de quartier Rosemont - Saint-Ferjeux	Accueil de loisirs élémentaire	1 900 €
Les Francas du Doubs	Vital'Eté - 9 <sup>ème</sup> semaine et accueil espace «sciences et environnement»	6 250 €
	Anim'été Jeunes - Séjours	7 000 €
	Accueils de loisirs maternel des Sapins et élémentaire de Rosa Park	6 250 €
	Déplacement en juillet de l'AL Champagne à l'école Jean Boichard	1 600 €
	Journées Inter-accueils de loisirs	2 000 €
		= 23 100 €
Profession Sports 25/90	Organisation de séjours	7 000 €
Théâtre de l'Espace Scène Nationale	Programmation cinéma plein air Passeurs d'Images	3 000 €
Association des Familles de Besançon	Séjours en Familles «vacances»	3 100 €

**Propositions**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dispositifs Vital'Eté, Un Eté dans ma Ville pour 2011 et des activités à destination des enfants, des jeunes et des familles, est invité :

- à approuver le principe de leur mise en œuvre,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions, avenants et marchés de prestation avec les associations et prestataires concernés et intervenants,

- à décider d'attribuer les subventions indiquées ci-avant aux associations partenaires. En cas d'accord, la somme totale, soit 53 200 € sera imputée au chapitre 65.422/6574 CS 47041.

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et ou les avenants avec les associations précitées,

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter et encaisser les aides financières de la CAF, de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type de projet.

**«Mme Catherine GELIN :** Je voulais dire que dans le travail de commission j'avais suggéré des activités pour les Tilleroyes et j'ai vu que ça figurait au rapport, donc je suis satisfaite.

**M. LE MAIRE :** J'ai bien fait de vous redonner la parole».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 2 et 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mlle RONZI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN, M. OMOURI, M. BONTEMPS, M. DAHOUI, M. MONNEUR, Mme JOLY et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.*